SPIRITUALITÉ

Histoire de Justus

Publié le 11 novembre 2026 · Abbé Louis-Marie Berthe · 4 min de lecture



Les origines du trentain grégorien.

Un certain moine Justus avait appris la médecine, et c'est lui qui, alors que j'étais en ce monastère, me donnait habituellement ses soins empressés. Il tomba lui-même malade. Il était soigné dans sa maladie par son frère de sang, Copiosus. Comme Justus se voyait parvenu à l'extrémité, il lui fit savoir qu'il avait en secret trois sous d'or. Cela n'avait pu être caché aux frères du monastère car ils avaient trouvé ces trois sous d'or cachés dans un médicament.

Quand la chose m'eut été annoncée, je ne pus tolérer avec sérénité un tel forfait de la part d'un frère qui avait vécu dans la vie commune avec nous. Frappé donc d'un grand chagrin, je me mis à considérer ce que je devais faire pour la correction du mourant et pour donner un exemple aux frères vivants.

Je fis donc venir le prieur du monastère, et lui dis : « Allez, et que nul des frères ne se joigne à ce frère mourant ; qu'il ne reçoive de la bouche d'aucun d'eux une parole de consolation. Mais

quand, sur le point de mourir, il aura réclamé la présence des frères, que son frère de sang lui dise qu'à cause des sous d'or qu'il tient en secret, il est en abomination à tous les frères, pour qu'au moins, à l'heure de la mort, l'amertume au sujet de sa faute lui perce l'âme et le purge du péché qu'il a commis. Quand il sera mort, que son corps ne soit pas déposé avec les corps des frères, mais sur n'importe quel tas de fumier, creusez un trou, jetez là le corps et jetez-y les trois sous d'or qu'il a laissés en criant tous : « Périsse ton argent, et toi avec lui ! » Et ceci fait, couvrez-le de terre ».

On agit ainsi. Quand en effet ce frère fut parvenu à la mort, qu'il réclama anxieusement qu'on le recommandât aux frères, et que nul des frères ne daignait l'assister ni lui parler, son frère de sang lui dit pourquoi il était en abomination à tous. Il poussa aussitôt de grands gémissements sur sa faute, et sortit du corps en cet état même de tristesse où il se trouvait. Il fut enterré comme j'avais dit. Tous les frères, alors effrayés de sa condamnation, se mirent à apporter au commun jusqu'aux moindres choses et les moins précieuses.

Cependant, alors qu'étaient passés déjà trente jours après sa mort, mon esprit commença d'avoir pitié du frère défunt, de considérer avec chagrin ses supplices et de chercher s'il y aurait quelque remède pour qu'il fût délivré. Je fis donc venir le prieur de notre monastère et lui dis : « Il y a longtemps que ce frère qui est mort est tourmenté par le feu. Nous devons lui montrer un peu de charité et aider à sa délivrance pour autant que nous le pouvons. Va donc et, à partir de ce jour, durant trente jours continus, aie soin d'offrir pour lui le sacrifice et ne laisse passer absolument aucun jour où ne soit pas immolée l'hostie salutaire pour sa libération ». Il se retira aussitôt et obéit à mon ordre.

Ce frère qui était mort apparut une nuit en songe à son frère de sang, Copiosus. À cette vue, celui-ci lui demanda : « Qu'y a-t-il, frère, comment vas-tu ? » Il répondit : « Jusqu'ici cela allait mal, mais à présent cela va bien car j'ai reçu aujourd'hui la communion. » Sur le champ, Copiosus arrive et annonce la chose aux frères du monastère. Ils comptèrent avec soin les jours et c'était ce jour-là même que le Saint Sacrifice avait été offert pour lui pour la trentième fois ».

Cette histoire est racontée dans le livre des *Dialogues* par le père abbé du monastère, qui n'est autre que saint Grégoire le Grand. Là se trouve l'origine de ce qu'on appelle le trentain grégorien : trente messes, célébrées trente jours de suite, offertes pour une âme défunte déterminée dans le but de la faire passer du Purgatoire au Ciel.

Source : laportelatine.org/spiritualite/histoire-de-justus
© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France